

MEMO

Demande d'aide PAI immobilier 2022 En Pays de la Loire

VOUS SOUHAITEZ DEPOSER UN DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE PAI IMMOBILIER 2022
VOTRE PROJET REpond A L'ENSEMBLE DES CRITERES D'ELIGIBILITE
VOUS SOUHAITEZ REpondRE AUX CRITERES DE BONIFICATION

- Un formulaire de demande à remplir (9 fiches)
 - Présentation du dossier
 - Identité de l'établissement et des intervenants
 - Adaptation de l'offre aux besoins du territoire (dont PASA / UHR)
 - Informations techniques sur l'opération
 - Etat des lieux et projection du capacitaire et des surfaces
 - Coût de l'opération
 - Plan de financement de l'opération
 - Attestation du demandeur
 - Récapitulatif de la demande
- Ainsi que :
 - Un rappel des critères d'éligibilité
 - Un cahier des charges des critères de bonification du taux d'aide
 - La liste de documents à joindre à la demande

Pour récupérer le formulaire de demande :

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/plan-daide-linvestissement-pai-immobilier-de-la-cnsa>

DATE LIMITE

31 AOÛT 2022

Dépôt du dossier et des pièces jointes : par mail à ars-pdl-dosa-inv@ars.sante.fr